



Dunkerque et les politiques portuaires

**Atelier de préparation du débat public CAP2020
19 septembre 2017**



Un cadre structurant pour l'ensemble du système portuaire

Réforme Portuaire 2008

A permis de recentrer les activités des établissements portuaires sur les activités régaliennes et les fonctions d'aménageur du domaine portuaire.

Les Projets Stratégiques

s'inscrivent dans cette logique en fixant, pour les 5 années à venir, la feuille de route de l'établissement.

La Stratégie Nationale de relance Portuaire 2013

fixe un cadre structurant et des axes de développement communs à tous les GPM métropolitains. Elle définit que :

la valeur ajoutée des ports réside dans leur capacité à accompagner la mise en place de solutions logistiques maritimes et terrestres pour la desserte de leur hinterland.



La stratégie nationale portuaire

Loi économie bleue en 2016

Fin de la mise en place de la réforme portuaire de 2008
Prise en compte des énergies alternatives dans les activités maritimes

Missions parlementaires dédiées à l'attractivité portuaire française

Création de 3 axes majeurs pour la desserte de la France: Nord, Seine, et Méditerranée
Nécessité d'une croissance rapide des terminaux à conteneurs dans le Nord de la France.

A l'échelle européenne:

Programme Européen de développement des infrastructures européennes de transport (RTE-T)

Souhait d'améliorer les connexions tout mode et les reports intermodaux
Inscription de Dunkerque dans le corridor mer du Nord-Méditerranée avec le projet CSNE



Les 11 Grands Ports Maritimes ont tous approuvé leur projet stratégique pour 5 ans

Basés sur la stratégie nationale portuaire, les projets stratégiques s'inscrivent dans les 3 priorités nationales :

- **La logistique** en passant d'une logique de port gestionnaire à celle de port architecte de solutions logistiques, en développant des offres de transport et en privilégiant la massification et le report modal;
- **L'industrie** en contribuant à la vitalité des industries françaises écologiquement responsables et en favorisant les nouvelles implantations durables;
- **L'aménagement** en renforçant le rôle d'aménageur durable de son territoire dans le cadre de partenariats multiples avec les services de l'Etat, les collectivités, les autres acteurs des territoires;



Poursuivre la stratégie nationale et aller vers de nouveaux défis

Axe 1 : Intermodalité et logistique



Objectifs

- + **Proposer** et mettre en place des offres de transport fiables et compétitives
- + **Rendre** les modes massifiés plus compétitifs et développer le report modal
- + **Fluidifier** le passage portuaire des marchandises
- + **Conquérir** des parts de marché par la connaissance des hinterlands cibles



Poursuivre la stratégie nationale et aller vers de nouveaux défis

Axe 2 : Industrialisation et réindustrialisation des espaces



Objectifs

- + **Disposer** d'un plan d'actions prospectif pour l'accueil et le développement des activités industrielles génératrices de trafic maritime
- + **Mettre en place** des processus compétitifs pour l'implantation de nouvelles industries dans les espaces portuaires



Poursuivre la stratégie nationale et aller vers de nouveaux défis

Axe 3: Aménagement durable



Objectifs

- + **Disposer**, pour chaque port, de plans d'aménagement d'ensemble des espaces portuaires s'inscrivant dans une démarche prospective et partagée par les différentes parties prenantes
- + **Conforter** le positionnement des ports français dans leur rôle d'aménageur et de gestionnaire intégré des espaces logistiques, industriels et naturels
- + **Optimiser** la valorisation financière et patrimoniale des actifs fonciers des ports



Les actions

✓ DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE PORTUAIRE PAR AXE

- Axe Seine



- Axe Rhône



- Axe Nord



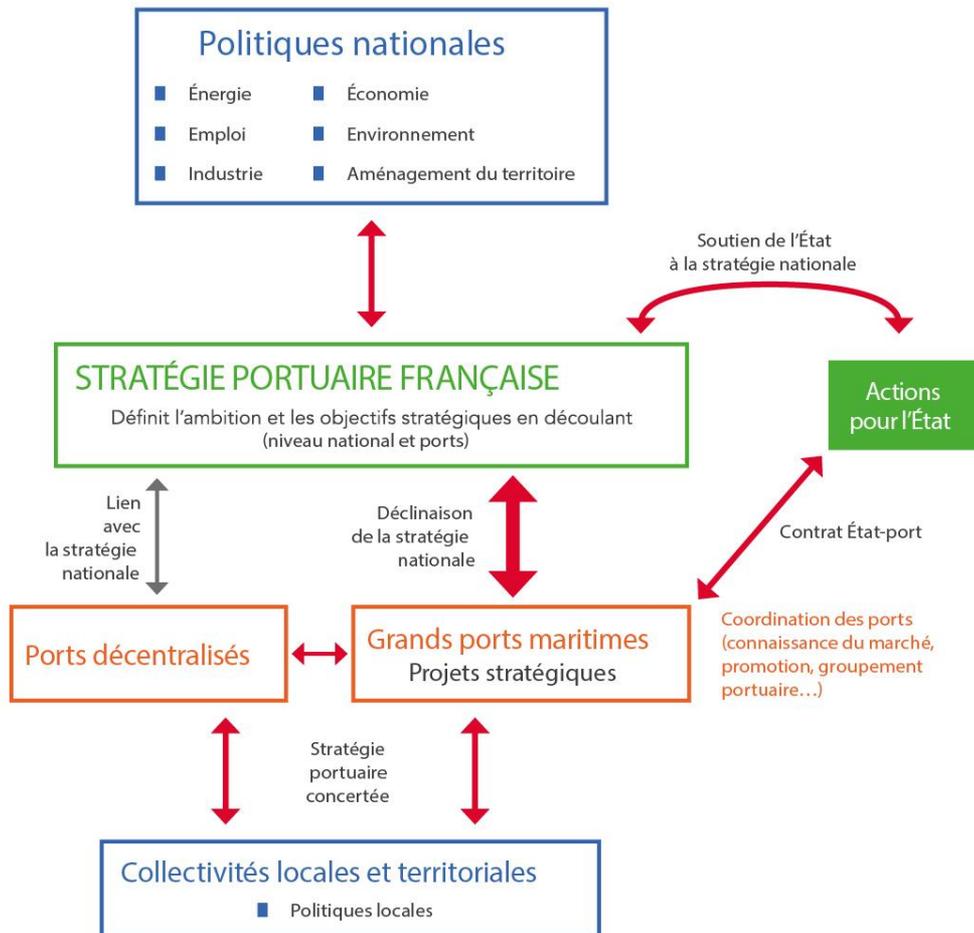
Principaux objectifs :

- Promouvoir des **schémas de transport et logistique intrarégionaux** fiables et compétitifs entre ports maritimes et intérieurs et entre ports intérieurs <=> rapatrier la **Valeur Ajoutée** des chaînes logistiques et **développer l'emploi**.
- Contribuer à la **désaturation** des réseaux routiers régionaux et **décarboner** les transports



Les actions:

Articuler la stratégie portuaire entre les politiques nationales et locales





Les actions: la simplification du passage portuaire

- ✓ HARMONISER ET OPTIMISER LES PROCEDURES DE SUIVI DE LA MARCHANDISE

Auto-liquidation de la TVA

Contrôles vétérinaires et
phytosanitaires

Élargissement du CCS



Vos contacts

-
www.cap2020-dunkerque.fr

-
cap2020@portdedunkerque.fr

-
Dunkerque-Port CAP 2020
Port 2505 – 2505 route de l'Écluse
Trystram
BP 46 534 – 59386 Dunkerque Cedex1

+
Tel : + 33 (0)3 28 28 78 78